



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **mardi 28 novembre 2023 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- Isabelle Bolduc
- Jonathan Gaudreault-Néron
- Claudette Jean
- Isabelle Lavallée (s)
- Andréanne Lavoie
- Brigitte Lavoie
- Marisol Michaud
- Hélène Thivierge
- Isabelle Tremblay

Représentants des élèves

- Olivia Giroux
- Sandrine Lizotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay
- Chloé Girard (s)

Personnel de soutien

- Samuel Guay
- Julie Thibeault (s)

Enseignants

- Stéphane Côté
- Julie Dion
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard (s)
- Frédérique Tremblay
- Gabriel Turcotte

Assistants à la rencontre

- Elise Croteau, directrice par intérim
- Marianne Tremblay, gest. admin.
- Julie Thibeault, secrétaire d'école
- Vanessa Tremblay, secrétaire d'école

(s) : Substitut

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par madame Isabelle Bolduc à 18 h 30.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Démission de monsieur Daniel Guay (information)

Madame Élise informe le Conseil de la démission de monsieur Daniel Guay. Le poste vacant est pourvu par madame Claudette Jean.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 23-24-020

CONSIDÉRANT que monsieur Martin Morasse a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 28 novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;



EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout après le point 12 : Sorties au Domaine Forget (approbation) ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2023

CÉ 23-24-021

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Côté et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 4 octobre 2023 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Suivi au procès-verbal du 4 octobre 2023

6.1. Point 9.1 Activité Halloween

Les activités qui se sont déroulées à la 4^e période ont été appréciées par les élèves. Tout s'est bien déroulé.

6.2. Point 9.2 Journées civiles du 9 novembre 2023

À la très grande majorité, les membres du personnel ont indiqué, par sondage, que le code vestimentaire a été respecté par les élèves. De plus, les commentaires émis par les membres du personnel sont très positifs en regard de cette journée.

6.3. Point 14.3 Voyage à New York du 3 au 6 mai 2023

Madame Élise confirme la date du voyage à New York, soit du 3 au 6 mai 2024.

7. Représentantes des élèves

CÉ 23-24-022

7.1. Calendrier des journées civiles et thématiques (approbation)

Les représentantes des élèves proposent un calendrier comportant 12 journées civiles et 5 journées thématiques pour l'année scolaire 2023-2024.



Afin d'assurer un bon encadrement du respect du code vestimentaire, il est proposé de sonder les membres du personnel après chaque journée pour connaître le taux d'appréciation. Dans le cas où il y a manquement au code vestimentaire, l'élève concerné sera avisé. La direction pourra également faire une tournée de classe pour faire un rappel des consignes à respecter.

IL EST PROPOSÉ par Sandrine Lizotte d'**APPROUVER** le calendrier des journées civiles et thématiques 2023-2024 ;

DE MANDATER la direction pour la gestion du taux d'appréciation de ces journées et pour la mise en place de mesures nécessaires en cas de manquement au code vestimentaire ;

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2. Réveillon de Noël (approbation)

CÉ 23-24-023

L'activité réveillon de Noël se tiendra dans la journée du vendredi 22 décembre. Les élèves devront se présenter en classe à la 1^{re} période, selon leur horaire habituel. Les festivités commenceront à 10h35. Le départ des autobus aura lieu entre 13h30 et 14h, cela reste à confirmer avec le service du transport scolaire. Plusieurs activités seront organisées et la cafétéria servira un brunch de Noël pour l'occasion.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge d'**APPROUVER** l'activité du Réveillon de Noël.

7.3. Journées d'activités hivernales (approbation)

CÉ 23-24-024

Les représentantes des élèves proposent les dates suivantes pour les journées d'activités hivernales :

- 6 février (jour 9) : élèves du 1^{er} cycle, d'arrimage, d'appoint et Tremplin ;
- 7 février (jour 1) : élèves du 2^e cycle, FMSS, FPT, TEC et Accès FPTA.

Plusieurs choix sont proposés. Il est suggéré de regarder la possibilité pour offrir une activité plus abordable et de privilégier les activités dans notre région.

Un sous-comité qui se penchera sur l'établissement des critères pour l'allocation du fond d'aide aux élèves dans le besoin a été formé.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay d'**APPROUVER** les journées d'activités hivernales.

8. Contribution financière exigée aux parents pour les élèves de la classe TEC (approbation)

CÉ 23-24-025

Madame Marianne Tremblay explique aux membres que les élèves de la classe TEC ne peuvent plus bénéficier d'un financement comme c'était le cas antérieurement. Ils sont donc éligibles à l'allocation du ministère.



IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean, **APPUYÉ** par madame Hélène Thivierge, d'**APPROUVER** la contribution financière aux parents pour la classe TEC de 300\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. Pourcentage du bénéfice de la cafétéria dédié au MAO pour 2024-2025 (approbation)

CÉ 23-24-026

CONSIDÉRANT que les revenus de la cafétéria sont des revenus autonomes ;

CONSIDÉRANT que le but premier de la cafétéria n'est pas de faire des surplus ;

CONSIDÉRANT qu'en fin d'année il est possible que la cafétéria génère des surplus ;

CONSIDÉRANT que ces surplus pourraient être utilisés pour de l'achat d'investissement à la cafétéria (meubles, appareils, équipements, etc.) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Turcotte et **RÉSOLU A L'UNANIMITÉ** que 10 % des revenus, sans dépasser les surplus d'opération, pourront être reportés en revenu d'investissement pour l'achat d'équipements à la cafétéria pour l'année suivante.

10. Journée civile le 6 décembre lors de la prise de photo des finissants (approbation)

CÉ 23-24-027

Il est demandé d'autoriser les finissantes et les finissants d'avoir le privilège de venir à l'école sans l'uniforme lors de la journée de prise de photo le 6 décembre.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bolduc d'**APPROUVER** la journée civile lors de la prise de photo des finissantes et finissants du 6 décembre.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Voyage à Boston (approbation)

CÉ 23-24-028

- Du 25 au 28 avril 2024
- Élèves de 4^e secondaire, FMS, TEC et 3^e secondaire
- Responsables : Kathya Bouchard, Émilie Sullivan, Katy Simard et Chantal Tremblay
- Coût : 695\$ (le coût comprend 4 activités payantes et un souper de groupe)
- Dépôt : 250\$
- Campagnes de financement : Vente de produits Charcuterie de Charlevoix, des Vergers Pedneault et souper spaghetti

IL EST PROPOSÉ par monsieur Samuel Guay **D'APPROUVER** le voyage à Boston du 25 au 28 avril 2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Tirage au profit des finissants et de First Robotique (approbation)

CÉ 23-24-029

Un tirage sous la licence Loto-Québec est organisé pour financer le bal des finissants et First Robotique. La campagne de financement se déroulera du 11 mars au 31 mai 2024. Plusieurs prix intéressants seront tirés. 2400 billets seront mis en circulation au coût de 10\$ chacun.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron d'**APPROUVER** le tirage au profit des finissants et de First Robotique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

13. Sorties au Domaine Forget (approbation)

CÉ 23-24-030

Dans le cadre des sorties obligatoires aux élèves, deux sorties auront lieu au Domaine Forget.

- Le 4 avril 2024 (jour 6) : Théâtre Le clou pour les élèves de 1^{re} et de 2^e secondaire, d'appoint, d'arrimage, de FPT et Tremplin ;
- Le 9 mai 2024 (Jour 3) : Pièce « Ils étaient dix » d'Agatha Christie pour les élèves de 3^e et de 4^e secondaire, TEC et FMS.

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean d'**APPROUVER** les sorties au Domaine Forget.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

14. Sujets d'information

14.1. Présidence

Aucun sujet.

14.2. Direction

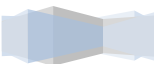
14.2.1. Suivi du projet éducatif

La date limite pour déposer le projet éducatif a été reportée en avril. Le comité pilotage se rencontrera en décembre pour poursuivre les travaux. Un suivi sera fait au Conseil lors de la prochaine séance.

14.2.2. Règlement sur la procédure d'examen des plaintes

Un membre demande à la direction de faire les démarches nécessaires pour que soit précisé le terme « délai raisonnable » mentionné dans le document au point 5 b, dernier paragraphe. Madame Élise explique qu'un délai de 10 jours pour le traitement des plaintes est établi pour le CSSDC. Cependant, puisque le protecteur de l'élève est une entité autonome et qu'elle ne relève pas du centre de services, il n'est pas possible de demander une précision à cet effet.

14.2.3. Planification de la consultation obligatoire des élèves



Plusieurs suggestions et commentaires sont émis. Il est soulevé d'apporter une attention à la méthode d'échantillonnage retenue, car les résultats peuvent être biaisés.

Il faudrait donner du sens à la consultation en faisant un retour aux élèves, particulièrement à ceux qui ont participé à la consultation (focus group).

Une consultation auprès du conseil étudiant peut être une option à envisager. Il faut donner une place aux élèves de l'adaptation scolaire. Il est également soulevé la pertinence d'utiliser les mêmes questions que le dernier focus group ou le dernier sondage.

Mesdames Élise Croteau et Isabelle Tremblay rencontreront le conseil étudiant pour avoir leur opinion sur cette consultation.

14.2.4. Activités et sorties approuvées par la direction et déjà tenues

- 14.2.4.1. Sortie éducative de la classe d'arrimage le 25 octobre
- 14.2.4.2. Visite à l'aquarium de Québec et du Vieux-Québec pour les classes d'appoint et tremplin le 1^{er} novembre 2023
- 14.2.4.3. Harmonie provinciale à Sherbrooke du 8 au 10 novembre 2023
- 14.2.4.4. La route de la Santé le 15 novembre 2023
- 14.2.4.5. Mont du Lac des Cygnes le 17 novembre 2023

14.3. Comité de parents

La rencontre dudit comité qui devait se tenir le 27 novembre a été annulée en raison de la tempête. Donc, aucun suivi n'est effectué.

14.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.

14.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

14.6. Personnel professionnel

Madame Isabelle Tremblay informe les membres que la remplaçante de madame Marie-Claude Fortin, psychoéducatrice, est entrée en poste le 27 novembre. Il s'agit de madame Karine St-Gelais qui est travailleuse sociale de formation. De plus, madame Camille Bergeron, orthopédagogue, est de retour depuis le 23 octobre.

Deux sorties sont prévues en lien avec les carrières. Le 8 décembre, 10 élèves de 5^e secondaire visiteront la faculté de médecine de l'Université Laval. Le 11 décembre, les élèves de la classe TEC et quelques élèves ciblés feront une journée exploration des métiers professionnels au Centre de formation professionnelle du Saguenay. Ces visites risquent d'être annulées en raison de l'avis de grève qui a été émis.



15. Sujets divers

Aucun sujet.

16. Levée de la séance à 20 h 15

CÉ 23-24-031

Tous les sujets ayant été traités, **IL EST PROPOSÉ** par madame Claudette Jean, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Isabelle Bolduc

Présidente

Élise Croteau

Directrice par intérim

